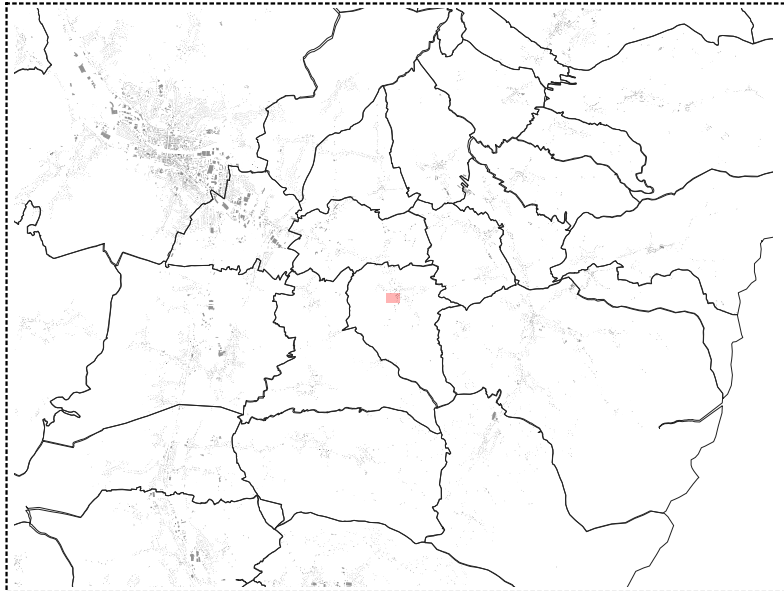
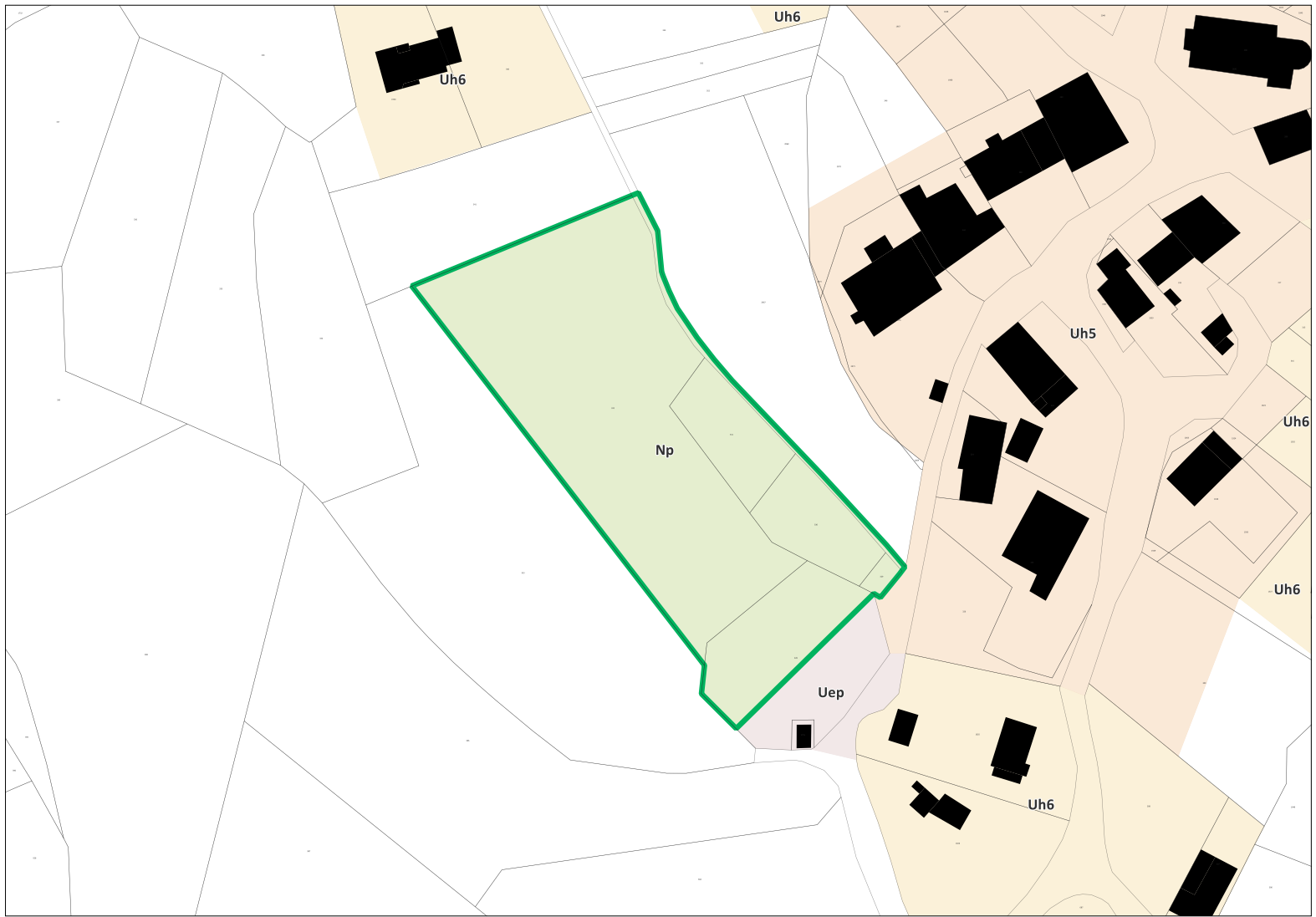
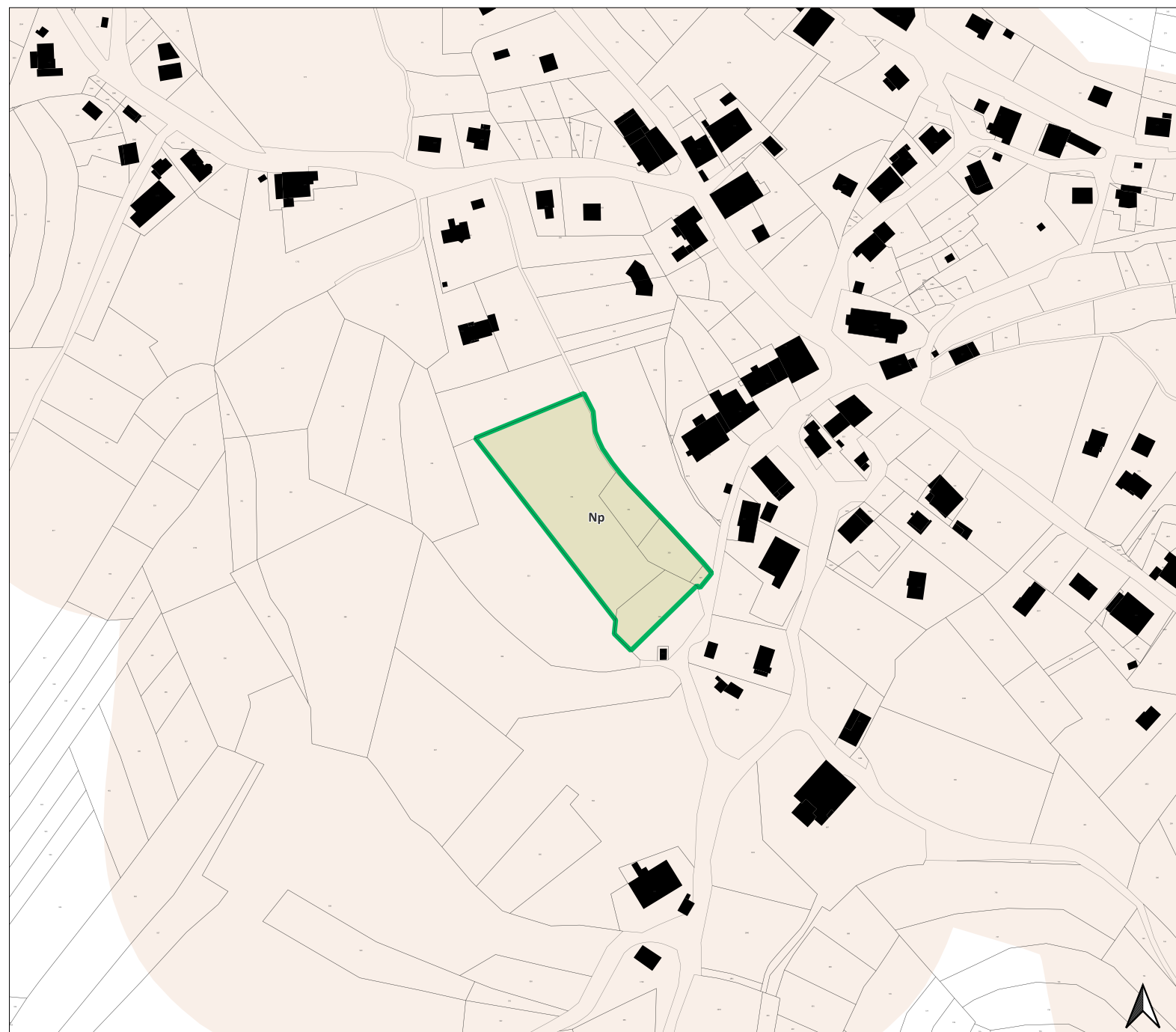




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
SURFACE (en ha) : 0.72
PROJET : > Création
 > Public
 > aménagement d'un parcours de santé, d'un arboretum ainsi qu'un abri





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

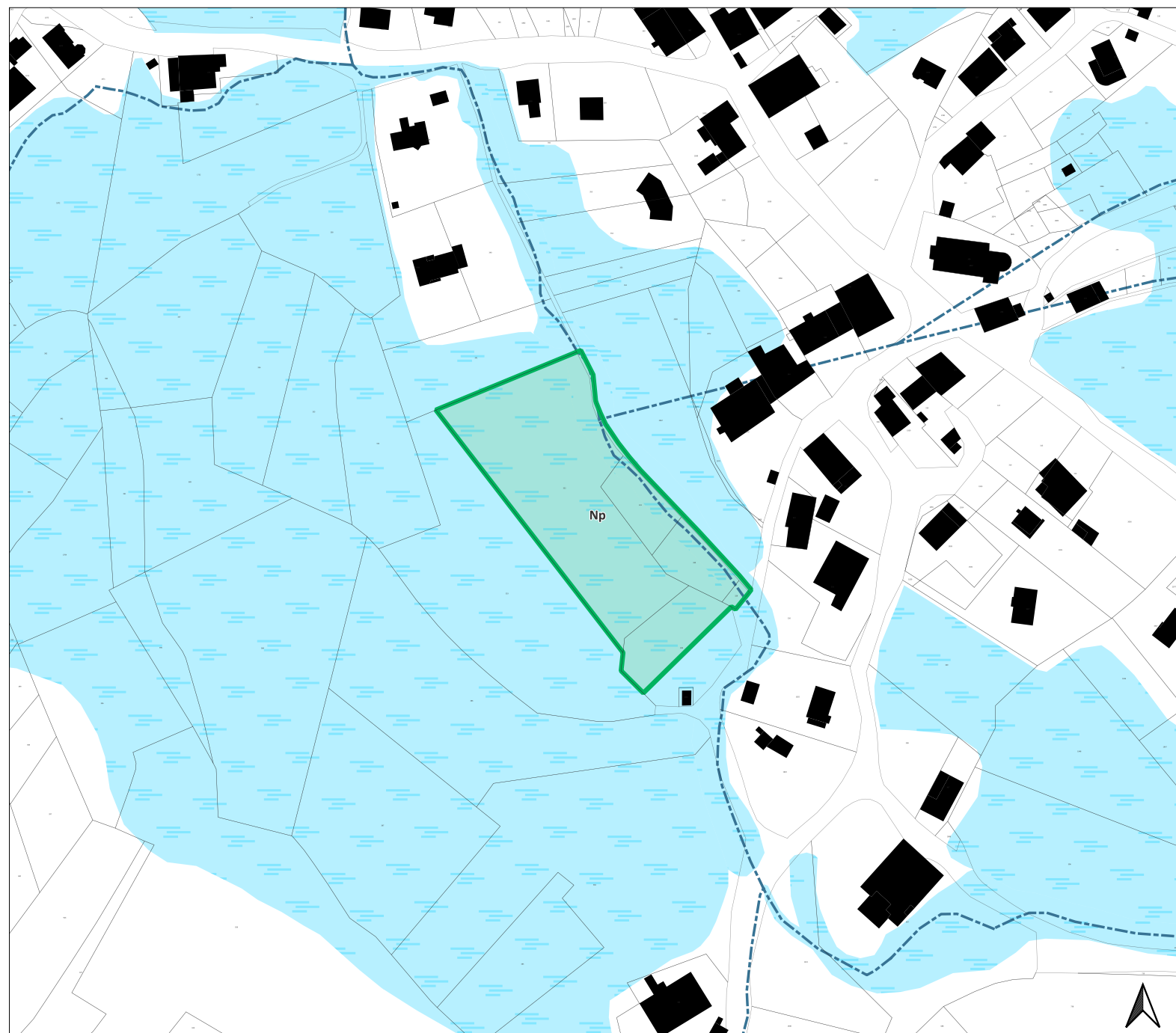
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
- Niveaux d'aléa : Fort
- Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
- Zone rouge : zone d interdiction

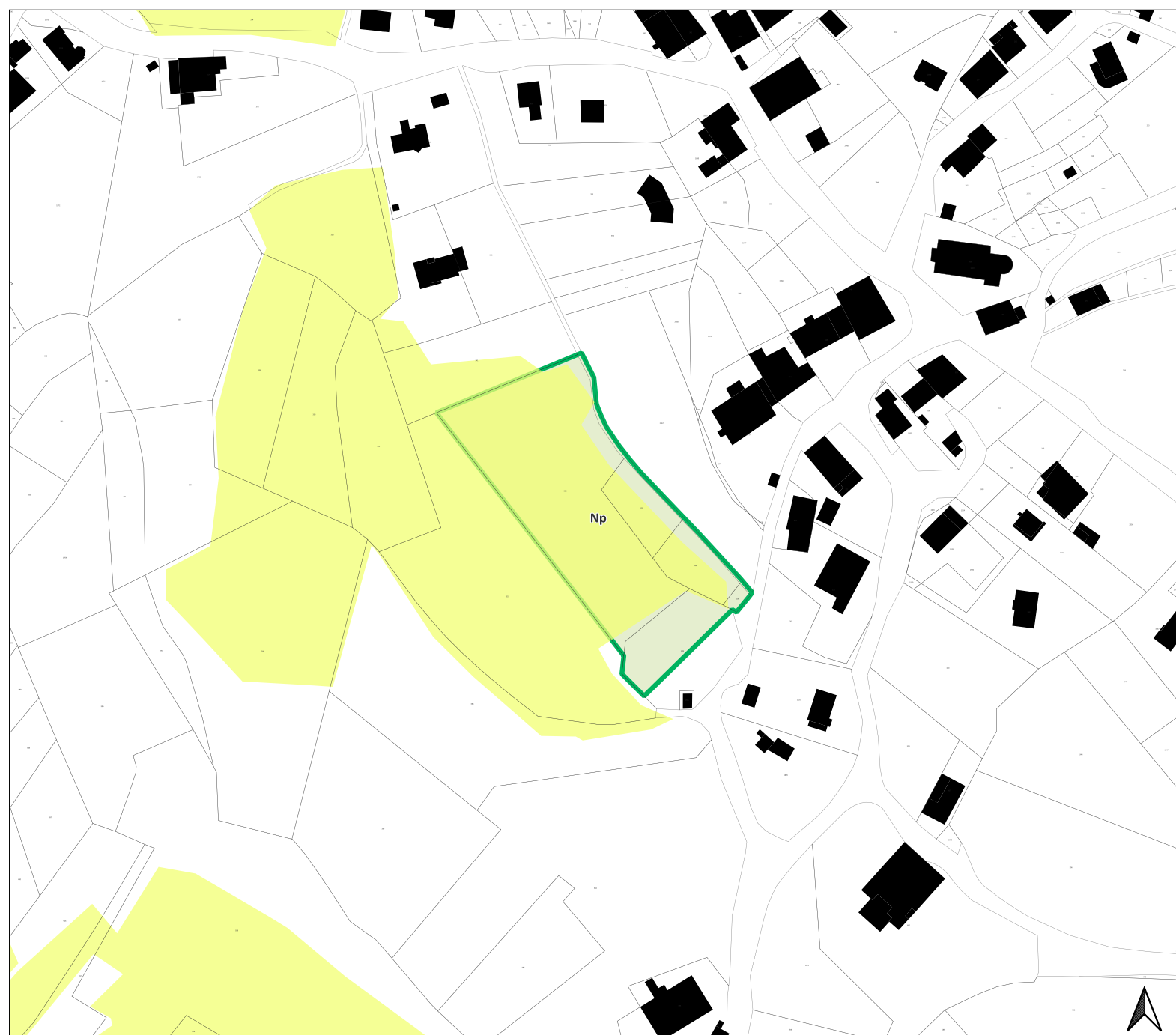
ARGILES

- Faible
- Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers**
 -  Arrêté de Protection de Biotope
 -  ZNIEFF 1
 -  ZNIEFF 2
 -  NATURA 2000
 -  Zone Humide Effective
 -  Réserve nationale
 -  Réservoirs trame prairie
 -  Corridors trame prairie
 -  Réservoirs trame forêt
 -  Corridors trame forêt
 -  Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

 Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

 Bâtiments agricoles

 Périmètre ICPE

 Périmètre RSD

 Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

 ONF- Forêts Publiques